

Affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marins sous le N° 06.  
Statuts déposés au tribunal d'instance de Metz le 26/05/2014. Volume 164 Folio n° 22  
Agrément Ministériel Jeunesse et Sport - SIRET 448 108 118 00036, Code APE 9312Z

**Bernard SCHITTLY**  
**64, rue du général Rampont**  
**67240 BISCHWILLER**  
**06 62 38 93 26 – [president@ffessmest.fr](mailto:president@ffessmest.fr)**  
**Président**

**Destinataires :**

Président(e)s de CODEP  
Président(e)s de commission  
CREst

Mesdames, messieurs,

Ainsi que le comité s'y était engagé, j'ai le plaisir de vous faire savoir qu'une contribution à la formation personnelle est consentie à tous les nouveaux enseignants diplômés, toutes commissions confondues. Le nouveau diplôme devra avoir été obtenu entre le 15 septembre 2016 et le 14 septembre 2017. Voici la liste des diplômes retenus :

**MF1, MF2** : Technique

**MEF1, MEF2** : Apnée, Hockey sub., Tir sur cible, Nage avec palmes, Nage en eau vive, Orientation Sub

**FP2, FV2, FP3, FV3** : Photo-video

**FB2 ou FB3** : Biologie et environnement

**FPS2** : plongée souterraine

La somme retenue est de 100 €.

Le comité entend par là encourager le bénévolat et récompenser l'engagement des cadres au sein de notre fédération, ainsi que le mentionne le projet de développement associatif.

La procédure est simple : il suffit pour les personnes concernées, d'être licenciées dans l'Est (licence en cours de validité), d'envoyer une copie de la carte ou du diplôme obtenu en 2016 ou 2017, ainsi qu'un RIB à Véronique Goehner sur son adresse mail : [vero.jp@wanadoo.fr](mailto:vero.jp@wanadoo.fr) et Véronique effectuera un virement.

Merci de bien vouloir faire passer cette information à l'ensemble de vos cadres concernés, et de mettre Véronique en copie.

Bien amicalement à vous.